/BA REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

. .

DECRET Nº 92-135 du 22 Mai 1992

portant nomination de Notaires

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT.

- VU la Loi Nº 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Décision N° 91-042/HCR/PT du 30 Mars 1991 portant proclamation des résultats définitifs du deuxième tour des élections présidentielles du 24 Mars 1991 :
- VU l'Ordonnance N° 48/PR/MJL du 29 Août 1968 portant statut du Notariat :
- VU le Décret N° 92-08 du 22 Janvier 1992 portant attributtons, organisation et fonctionnement du Ministère de la Justice et de la Législation :
- VII le Décret N° 92-134 du 22 Mai 1992 portant oréation d'une nouvelle charge de Notaire à COTONOU;
- SUR Proposition du Carde des Scozux, Ministre de la Justice et de la Législation ;
- LE Conseil des Ministres entendu en sa séance du 06 Mai 1992.

DECRETE:

Article 1er. - Sont nommés Notaires par ordre de mérite les candidats dont les noms suivent :

- AKANKOSSI Véronique, épouse DEGUENON
- GBEDO Jean-Jacques.
- Article 2.- Madame AKANKOSSI Véronique épouse DEGUENON occupera la nouvelle charge de COTONOU créée par Décret N° 92-134 du 22 Mai 1992.
- Article 3.- Monsieur GBEDO Jean-Jacques occupera la charge de PORTO-NOVO laissée vacante par feu Maître de MEIDEROS José.
- Article 4.- Les intéressés devront, avant d'entrer en fonctions accomplir toutes les formalités prévues à l'article 91 du Statut des Notaires.

......

Article 5.- Le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et de la Législation est chargé de l'application du présent Décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires et sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 22 Mai 1992

par le Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Nicéphore SOGLO

Le Ministre d'Etat, Secrétaire Général à la Présidence de la République,

Désiré VIEYRA

Le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et de la Législation,

La Ministre des Finances.

Paul DOSSOU.-

Ampliations: PR 6 AN 4 CS 2 MESGPR 2 SGG 4 MJL 4 MF 2 AUTRES MINISTERES 17 DEPARTEMENT 6 GCONB 1 CHAMBRE DES NOTAIRES 2 CHAMBRE DES HUISSIERS 2 ORDRE DES AVOCATS 2 ENA-UNB-FASJEP 3 BN-INE 2 JORB 1 INTERESSES 2.-